



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI
DE TIZI-OUZOU

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences de Gestion

Master : Management public

Travail de recherche en Droit Public

Le droit administratif est une branche du droit public algérien qui encadre le fonctionnement et l'organisation de l'administration publique et sa relation avec les particuliers. La prise de décision est organisée selon deux modes essentiels : la déconcentration et la décentralisation.

Expliquer le fonctionnement des deux modes de prise de décision dans l'administration publique ?

Remarques importantes :

1-La remise des travaux se fera par mail à l'adresse suivante :

djoudikhadidja75@gmail.com

Au plus tard Jeudi le 02 mars 2023.

2- Eviter de répondre en utilisant copier-coller.

Bon courage !